

# DOMAINE SERMET - AVEYRON

## CONDITIONS GENERALES

### **Article 1**

Durée du séjour : le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux

### **Article 2**

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25% du montant total du prix du séjour avec un minimum de 70€ Les prix s'entendent toutes taxes comprises.

### **Article 3**

Annulation : toute annulation doit être notifiée par lettre ou par e.mail au propriétaire.  
Annulation avant le début du séjour: si l'annulation intervient moins de 2 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.  
En cas de séjour écourté le prix correspondant au séjour initial reste intégralement acquis au propriétaire.

### **Article 4**

Arrivée : en cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Si ce n'est pas le cas, le propriétaire se réserve le droit de relouer la chambre, l'acompte restant acquis au propriétaire.

### **Article 5**

Règlement de solde : Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire.  
Les prestations supplémentaires (repas du soir) seront réglées en fin de séjour.

### **Article 6**

Utilisation des lieux :

Le client s'engage à respecter le caractère paisible des lieux et à rendre les chambres en bon état.

### **Article 7**

Animaux : pour la tranquillité de tous les hôtes les animaux ne sont pas acceptés.  
En cas de non respect de cette clause le propriétaire peut refuser le client. Ce refus ne peut pas être considéré comme une rupture de contrat et ne donnera lieu à aucun remboursement ou dédommagement.